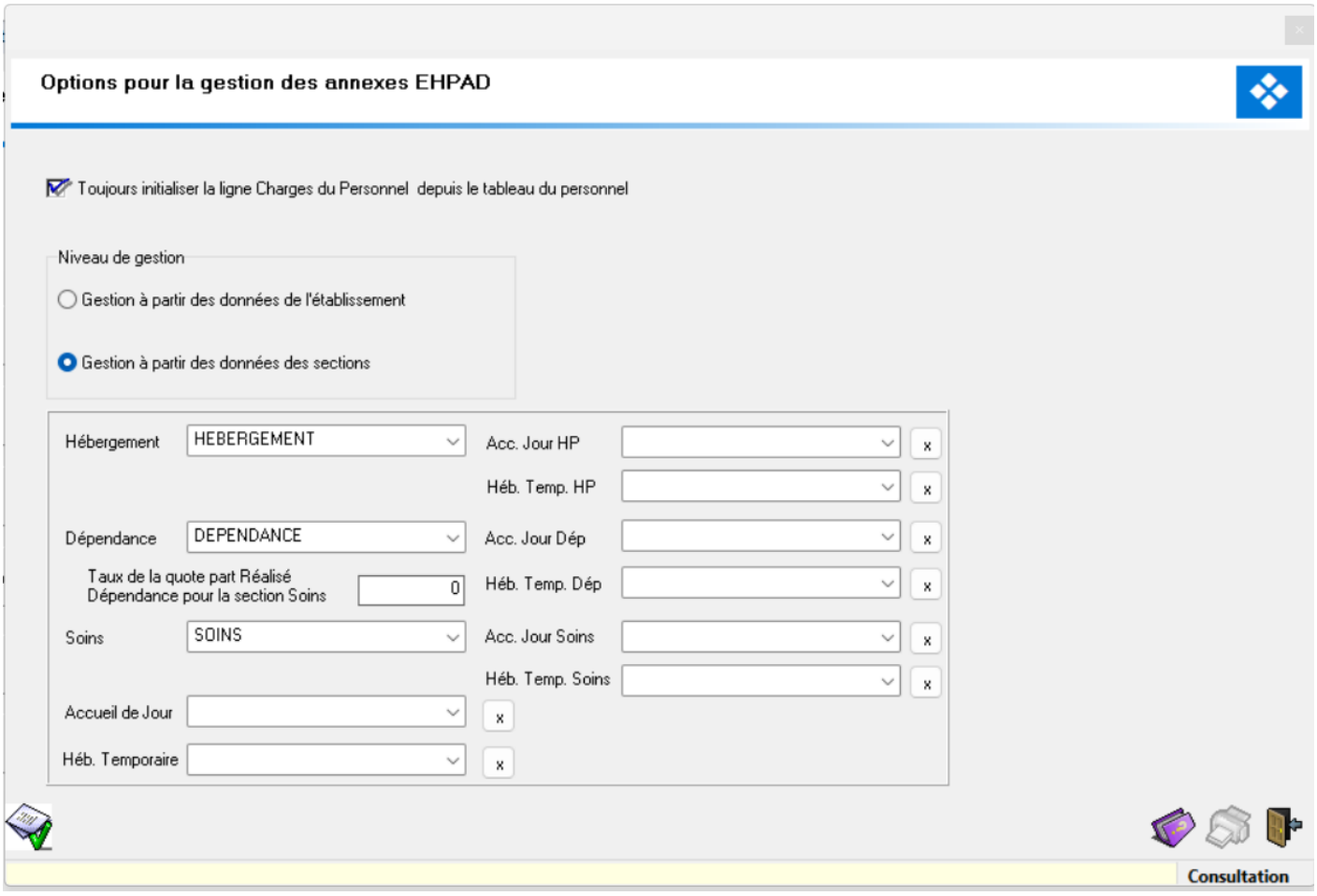
Paramétrer les sections tarifaires (EHPAD)*

Afin de réaliser certaines annexes EHPAD, il est nécessaire de paramétrer les sections tarifaires. En effet, pour le le programme, les sections correspondent à des tables et donc des numéros. Alors que chaque section correspond à une section tarifaire. Il faut donc effectuer la liaison pour pour indiquer au programme quelle sections correspond à quelle activité.

Effectuer les liaisons

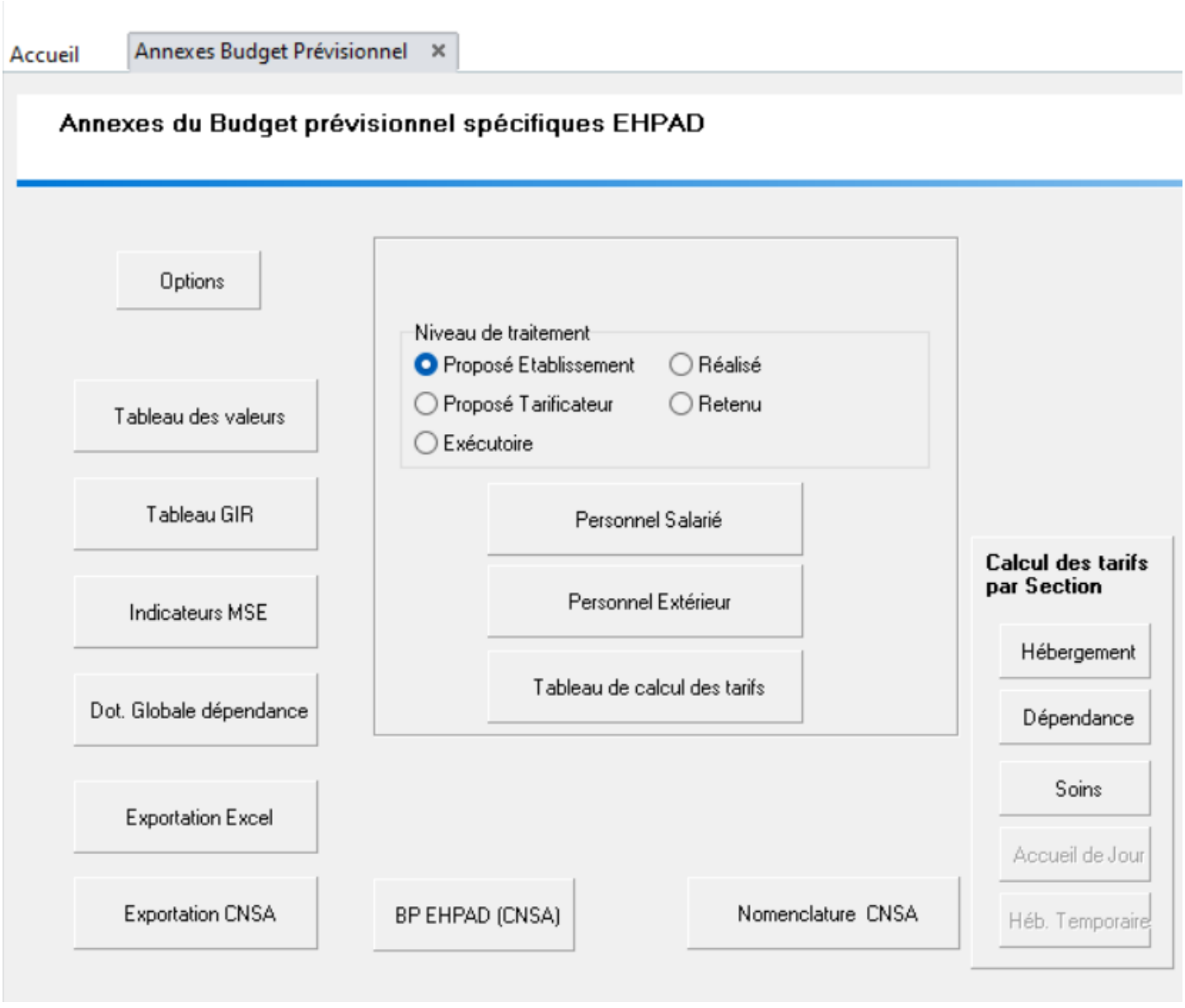
Ce paramétrage est à effectuer aussi bien en annexe BP qu'en annexe CA.

En annexe BP, retrouver l'annexe EHPAD. Si la codification n'a jamais était faite, le programme vous positionnera directement sur la page à renseigner



Indiquer les section Hébergement/Dépendance et soins dans les zones correspondantes. Si vous possédez des sections "accueil de jour" ou "temporaires", il est également possible de les renseigner et les valeurs seront ajoutées dans les annexes.

Si vous souhaitez vérifier la codification, lors de l'ouverture de l'annexe, le programme vous proposera la page suivante



La codification s'effectue dans le bouton "option"

Revision #2
Created 2023-04-11 13:55:48 UTC by Nicolas CHAMPION
Updated 2026-08-19 07:38:09 UTC by Elodie LUCEYRAN